



> Édito du Maire	Page 3
> Informations municipales	Pages 4 à 20
Conseil municipal	4
Budgets communaux 2024	5
Budgets Annexes	6
Tarifs communaux 2025	6 à 8
Dons et subventions 2024	8 et 9
Environnement	9 à 11
Économies d'énergie et transition énergétique	11 et 12
Travaux et investissements	13 à 15
Culture et Animations 2024	16 à 20
École	20
Solidarités	20 et 21
Vie économique locale	21
> Créations, reprises ou développements d'entreprises, ils s'expriment	Page 22 et 23
Le SSIAD de la Croix-Rouge Française	22
Salon de Coiffure - Beauté Coiffure	22
TOR Horlogerie	22
Taxi Rondet et Pompes Funèbres Rondet	23
> Vie associative	Ρασρε 24 à 20
Sports:	r uges 24 u 29
Association Sportive Gym Razès	24
Judo Club Chatelaud	
ASPR	
Marche-pieds	
Association Pilates Razès	
La Gaule razelaude	
	∠/
Divers:	20
Association ERINA	
Cotton patch	
Canta'Razès	
Amicale des anciens COGEMA de la Haute-Vienne	
Les amis des chats	29
> Les services pratiques	Pages 30 à 37
Moyens de communication	30
Bibliothèque municipale	30
FREDON	31
FNATH - 87	32
Association MAXIMUM	33
Collecte des encombrants	33
> État Civil - 2024	Pages 34 et 35
> Horaires d'ouverture de la Mairie et numéros utiles	Page 36

# 🔵 Édito du Maire



Garder le cap!

Lorsque l'équipe Municipale a bâti le projet que nous portons depuis le début de la mandature, nous n'aurions jamais pu imaginer les évènements que nous avons rencontrés (crise sanitaire, inflation, crise politique nationale, ...), mais nous gardons le cap de notre projet initial aux bénéfices des Razelaudes et des Razelauds.

Nous devons certes parfois revoir le calendrier d'exécution, ou faire face à de nouveaux imprévus (fermeture du restaurant, fermeture de la boulangerie) pour

réaliser l'essentiel de notre programme.

En ce sens, 2024 aura été l'année de l'aboutissement du projet phare de la mandature. Par sa durée, par son ampleur, par sa technicité et par son coût, la rénovation thermique et énergétique des écoles était un projet important pour une commune comme Razès. Projet abouti aujourd'hui. Ce projet rappelle la place centrale de notre école de la république et de nos enfants au sein de la cité.

Il traduit également notre ambition pour réduire notre impact environnemental et nos consommations énergétiques.

Nous nous tournons dorénavant vers les prochains projets d'importance que sont la réouverture de l'Hôtel-Restaurant pour 2025, la poursuite du projet d'agrandissement du cabinet médical, la construction d'un habitat collectif inclusif tourné vers nos seniors et les familles monoparentales, retrouver une offre artisanale de boulangerie/pâtisserie...

2024 aura été aussi l'année d'aboutissement de 2 programmes permettant de maintenir et d'accueillir de nouveaux habitants. Ainsi, la convention avec l'ODHAC, pour la construction en 2025, de 4 logements pour personnes à mobilité réduite dans le bourg, a été signée en fin d'année et la viabilisation de 9 parcelles constructibles à Santrop a été menée au bout. Ces lots sont dorénavant à la vente.

L'année 2024 a été également riche en évènements portés par nos associations et nos artisans, que cela soit sur la Place André Dufraisse, à la bibliothèque municipale, à la salle polyvalente... Sans eux, la vitalité de notre commune ne peut se développer. La Municipalité ne peut qu'accompagner, encourager et soutenir leurs démarches. Je tiens, ici, à les remercier sincèrement et les encourage à poursuivre ces initiatives pour le bien de notre belle commune. Pour que ces initiatives soient une réussite, ils ont besoin du soutien également de tous les habitants.

Enfin, en fin d'année 2024, nous avons appris que nous étions lauréats d'un appel à manifestation d'intérêt de l'Etat auquel nous avions candidaté, dans le cadre de la mise en place d'un Atlas de la Biodiversité Communale. Nous sommes seulement la deuxième commune de la Haute-Vienne à être soutenue financièrement. Plus de détails seront donnés dans ce bulletin mais cette démarche traduit notre volonté de nous développer tout en prenant en considération les enjeux de biodiversité pour laisser un avenir viable aux générations qui nous succèderont.

**Kevin GOUDARD,** Maire de Razès

# > Informations municipales

# 0

# Conseil municipal

#### Conseil municipal



**Kevin GOUDARD** *Maire Conseiller communautaire suppléant* 



**Laëtitia SOURY** 1ère adjointe



**Joseph NDJAP-TOUCK** 2° adjoint



**Lise LE RUYET** 3<sup>e</sup> adjointe



**Jean-Marc QUILLON** 4° adjoint



Jean-Marc LEGAY
Conseiller municipal délégué,
conseiller communautaire et Vice-Président
de la Communauté de Communes



**Thierry BERGER** Conseiller municipal délégué



**Michèle PERROT** Conseillère municipale et Conseillère communautaire



Alain BASTIER Conseiller municipal



Jean-Baptiste BRIONNAUD Conseiller municipal



**Fanny FAURE** Conseillère municipale



**Catherine POUTET**Conseillère municipale



**Cyril POUYADE**Conseiller municipal



Margaret TOOLAN Conseillère municipale



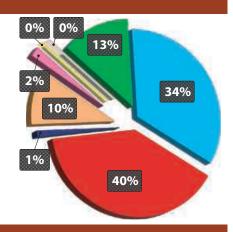
Geneviève VERGÉ BEAUDOU Conseillère municipale



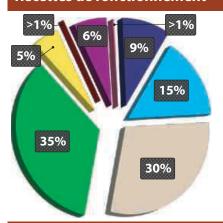
# Budgets communaux 2024

#### Dépenses de fonctionnement

TOTAL	1 247 965,00€
■ Virement de la section d'investissement	164 115,00 €
Dotations, provisions semi-budgétaires	400,00€
Charges exceptionnelles	500,00€
Charges financières	24 650,00 €
Autres charges de gestion courante	126 241,00 €
Atténuation de produits	13 459,00 €
Charges de personnel	494 500,00 €
Charges à caractère général	424 100,00 €



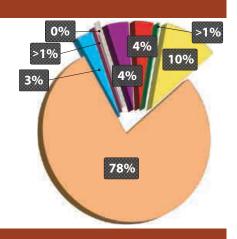
#### Recettes de fonctionnement



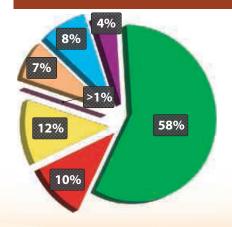
Atténuation de charges	4 999,94 €
Produits des services, domaine et ventes diverses	114 843,00 €
Impôts et taxes	182 732,00 €
Dotations et participations	372 429,00 €
Impositions directes	431 600,00 €
Autres produits de gestion courante	63 860,00 €
Produits financiers	15,00€
Reprise sur provisions	700,00€
Résultat reporté	76 786,06 €
TOTAL	1 247 965.00 €

#### Dépenses d'investissement

Frais d'études	54 005,00 €
Achat de terrains	3 000,00 €
Petits équipements	143 850,00 €
Travaux	1 106 970,00 €
Capital des emprunts	41 650,00 €
Attributions de compensation investissement	2 524,00 €
Dépôts et caitionnements reçus	500,00€
Opération patrimoniales	58 000,00 €
TOTAL	1 410 499,00€



#### Recettes d'investissement



Subventions d'investissement	821 872,00 €
Dotations, fonds divers et réserves	143 500,00 €
Virement à la section de fonctionnement	164 115,00 €
Produits cessions immobilisations	2 000,00 €
Emprunts et dettes assimilés	102 347,14 €
Excédent d'investissement intérieur reporté	118 664,86 €
Opérations patrimoniales	58 000,00 €
TOTAL	1 410 499,00 €



#### **Budget Multiple Rural**

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	22 274 €	38 802 €
Recettes	22 274 €	38 802 €

#### **Budget Cabinet Médical**

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	24 654 €	22 894 €
Recettes	24 654 €	22 894 €

#### **Budget C.C.A.S.**

	Section de fonctionnement
Dépenses	1 642 €
Recettes	1 642 €

#### **Budget Les 3 Arches**

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Dépenses	8 184 €	468 828 €
Recettes	8 184 €	468 828 €



# Tarifs communaux 2025

#### Droits de place

Marchands ambulants de plein air (emplacement par demi-journée) :

- 1 € le mètre linéaire
- forfait électricité de **12,50** €

#### Cirques et spectacles extérieurs :

- 30 € (emplacement limité à 2 jours)
- forfait électricité de **30** € pour 220 V
- Pour 380 V, les intéressés devront s'adresser à EDF qui les facturera directement

Camions de démonstration et ventes autres que sur les marchés : 20 € l'emplacement par demi-journée

Terrasse non couverte : 4,10 € le m² par an

Terrasse couverte fermée démontable, activité continue et véranda : 27 € le m² par an

#### Salle polyvalente

Personnes privées de la Commune	Grande salle
Location de la salle pour vin d'honneur (3 heures maximum)	100,00€
Location de la salle + le bar	230,00€
Cuisine + vaisselle	100,00€
Supplément pour chauffage	90,00€
Sacs poubelles	45,20 €
Caution gestion des déchets	50,00€
Caution salle	150,00€
Frais d'annulation	150,00€

Personnes privées hors de la Commune	Grande salle
Location de la salle pour vin d'honneur (3 heures maximum)	125,00 €
Location de la salle + le bar	410,00 €
Cuisine + vaisselle	165,00€
Supplément pour chauffage par jour	110,00€
Sacs poubelles	45,20 €
Caution gestion des déchets	50,00€
Caution	200,00€
Frais d'annulation	200,00€

Location à titre commercial	Grande salle
Location de la salle pour vin d'honneur (3 heures maximum)	300,00€
Location de la salle + le bar	600,00€
Cuisine + vaisselle	300,00€
Occupation 2 jours consécutifs	+ 50 %
Supplément pour chauffage par jour	130,00€
Sacs poubelles	45,20 €
Caution gestion des déchets	50,00€
Caution	600,00€
Frais d'annulation	600,00€

Associations de la commune et hors commune	Associations de la commune	Associations hors commune	
Location de la salle + le bar	125,00€	215,00 €	
Cuisine + vaisselle	100,00€	125,00€	
Occupation 2 jours consécutifs	+ 50%	+ 50%	
Supplément pour chauffage par jour	80,00€	100,00€	
Caution	125,00€	150,00€	
Frais d'annulation	125,00€	150,00€	

Les associations de la commune bénéficient de deux utilisations gratuites par an. Ces deux utilisations concernent : la grande salle, avec cuisine, vaisselle et chauffage. Elles sont valables toute l'année sauf jours fériés et jours de fête. En aucun cas elles ne peuvent être cédées ou échangées.

En outre, la salle des mariages est ouverte gratuitement à ces associations, mais uniquement pour réunions (assemblées générales et autres).

Les tarifs appliqués aux personnes privées de la commune sont exclusivement valables aux résidents de la commune qui devront fournir un justificatif de domicile.

#### Location chaises, bancs, plateaux et tréteaux

	Personnes privées de la commune	Personnes privées HORS de la commune	Association de la commune
Caution	20€	40€	Gratuit
Forfait pour location de matériel : plateaux 12 unités y compris tréteaux, assises (chaises et bancs) jusqu'à 20 places		40€	Gratuit
Pour assises supplémentaires	<b>0,60 €</b> par chaise	<b>1 €</b> par chaise	Gratuit

#### Terrains et jardins

Loyer des terrains	115,00€
Loyer des jardins	75,00€
• Location des jardins derrière la mairie	60.00 €

#### Taxes funéraires

Ouverture de caveau	110,00€
Ouverture de fosse	160,00€
Exhumation (par cercueil)	110,00€
Location mensuelle du caveau provisoire	60,00€
(durée maximale 12 mois, tout mois commencé est dû.)	

#### Cavurnes, concessions et cases de columbarium

	Location <b>30 ans</b>	Location <b>50 ans</b>
Cavurne 1m² (Prix du m²)	125 €	175 €
Concession (Prix du m²)	125 €	175 €
Columbarium (Prix de la case)	275 €	500 €

#### Tarifs du repas de la cantine scolaire et de la garderie – Année scolaire 2023/2024

#### Garderie

	Forfait - matin	Forfait - soir
1 <sup>er</sup> enfant	1,75 €	1,75 €
2 <sup>e</sup> enfant	1,10 €	1,10 €
3 <sup>e</sup> enfant	GRATUIT	GRATUIT

• Tarifs à la cantine scolaire • Le Conseil Municipal a décidé d'appliquer la tarification sociale « cantine à 1 € ».

Enfant	Quotient familial < 1000	Quotient familial ≥ 1000 et < 1800	Quotient familial ≥ 1800	Adulte
	0,95 €	3,00€	3,25 €	7,60 €



# Dons et subventions 2024

#### **Attribution des subventions**

Associations communales	Aide au fonctionnement	Encouragement aux projets	Total
ACCA - Association des chasseurs	1050€	150 €	1200€
La Gaule Razelaude (pêche)	850€	150 €	1000€
ASGR (Gym)	850€	150 €	1000€
Tourn'Danse	600€	150 €	750€
Judo-Club - Antenne de Razès	850€	350€	1200€
ASR (Pétanque)	850€	150 €	1000€
Les Marches Pieds de Razès	550€	150 €	700€
Viet Vo Dao	500€		500€
Ensemble pour les enfants de l'école de Razès	1000€		1000€
Association PILATES Razès	350 €	150 €	500€
Association d'Animations de Razès	500€	150 €	650€
Association Protection Chats Errants	250€		250€
Association CANTA' Razès	250€	150 €	400€
Cyclo Racing Club Limousin		750 €	750€
La Limousine André Dufraisse	400€		400€
ASR Football	600€	150 €	750€
Association DARTS'CLUB	350 €	150 €	500€
Cotton Patch	600€		600€
ERINA	850€	150€	1000€

#### **Attribution des dons**

Nom de l'association	Somme attribuée
FNATH	110 €
Association d'entraide des pupilles de l'Etat	80€
Secours catholique	80€
Restos du cœur	80€
Secours populaire	80€
La ligue contre le cancer	60€
Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples	60€
Association des déportés, internés, résistants de la Haute-Vienne	60€
Amicale des Pompiers	60€
Solidarité Paysans Limousin	80€
Planning Familial	80€



## **Environnement**

#### Collecte des déchets



ELAN a largement communiqué sur la mise en place de la collecte des emballages en porte à porte.

Les représentants de la Commune de Razès ont toujours milité pour cette formule qui fera baisser de façon significative les aller-retours vers les écopoints.

Gageons que les performances en matière de tri des emballages seront encore améliorées.

#### Service de broyage des végétaux

En 2023, la Municipalité a mis en place un service de broyage des végétaux réalisé par les agents des services techniques. Ce service a pour but de favoriser la lutte contre le brulage des déchets verts mais également de favoriser la réutilisation dans les espaces verts en paillage.

Sur le même principe que la collecte des encombrants, il suffit de s'inscrire auprès des services de la Mairie pour en bénéficier.

Lors des dates prévues, les services techniques municipaux se déplaceront pour effectuer le broyage.

Les sections des végétaux ne devront pas excéder 10 cm de diamètre, être accessibles depuis la voie publique, dans des quantités raisonnables et sans corps étrangers (pierre, fer, plastique, ...).

Les services techniques municipaux se réservent le droit de ne pas réaliser la prestation si les conditions ne sont pas satisfaisantes. Les copeaux seront au choix : laissés sur place ou enlever par les employés municipaux.

Pour 2025, ce service de broyage sera réalisé les semaines suivantes :

- Semaine du 24 février 2025
- Semaine du 12 mai 2025
- Semaine du 15 septembre 2025
- Semaine du 24 novembre 2025



#### Lancement d'un Atlas de la Biodiversité Communal

Annoncé lors de la Fête de la Nature en 2023, la Municipalité a décidé de s'engager dans la constitution d'un Atlas de la Biodiversité Communal. Il s'agit d'un inventaire des milieux et espèces présents sur un territoire donné. Il implique l'ensemble des acteurs d'une commune (élus, citoyens, associations, entreprises,....) en faveur de la préservation du patrimoine naturel. La réalisation de cet inventaire permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle de ce territoire et d'établir un plan d'actions pluriannuel pour préserver la biodiversité.

Plus qu'un simple inventaire naturaliste, c'est donc un outil d'information et d'aide à la décision pour les collectivités, qui facilite l'intégration des enjeux de biodiversité dans leurs démarches d'aménagement et de gestion notamment lors de la révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.). Les ABC sont notamment l'une des actions privilégiées en matière de lutte contre l'artificialisation des sols.

Afin de répondre aux objectifs visés, l'atlas de la biodiversité communal donne lieu à la production de plusieurs types de rendus :

- la réalisation d'inventaires naturalistes de terrain au cours desquels sont produites des données d'observation et de suivi d'espèces et/ou d'habitats,
- la production de cartographie d'enjeux de biodiversité qui pourront être intégrés dans les projets d'aménagement et de valorisation du territoire,
- la production de publications, rapports ou annexes relatives à la mise en œuvre de l'ABC et des perspectives qui en découlent,
- la définition d'un plan d'actions qui sert de feuille de route à la collectivité pour les années suivant l'ABC et peut lui permettre de candidater au programme Territoire Engagé pour la nature

Ces productions doivent être livrées et rendues publiques.



Piloté par le Maire, ce programme est coordonné par l'Association France Nature Environnement Limousin. Une dizaine d'associations reconnues et locales font partie du projet dont ERINA et le GMHL. Les citoyens seront conviés à des actions de sensibilisation et des ateliers participatifs. Les écoles bénéficieront d'ateliers pendant la durée du programme prévu jusqu'en 2027.

Ce programme triennal d'un montant de 69 388 euros a été financé à 79,32 % par le Fonds vert de l'Etat du fait que la commune a été lauréate d'un appel à projet national de l'Office Français de la Biodiversité. Le solde sera en partie autofinancé par la Commune et les associations qui mobilisent du bénévolat. Un engagement d'ORANO, partie prenant du projet est également envisagé.

Si vous souhaitez participer activement à la démarche, vous pouvez vous manifester auprès des services de la Mairie.

#### Lutte contre le frelon asiatique - FREDON



En partenariat avec l'association FREDON, association à laquelle adhère la Commune depuis de nombreuses années, nous menons depuis 2023 une action de prévention contre la prolifération du frelon asiatique. Il est ainsi proposé la distribution de pièges à tous les habitants

de la commune souhaitant participer, moyennant une participation de 5 euros et dans la limite de 2 pièges par foyer.

Contrairement à la première année, l'année 2024 a connu une forte demande et l'action sera renouvelée cette année avec des pièges disponibles à la Mairie dès le mois de février, dans les mêmes conditions que les années antérieures.

Le FREDON met en œuvre des mesures de régulation des nuisibles (chenilles processionnaires, ragondins, ambroisie, ...). Les habitants de la commune peuvent bénéficier de campagnes de piégeage en contactant l'association au 05 55 04 64 06 ou sur le site internet https://www.fredon.fr/nouvelle-aquitaine/



#### Gestion du patrimoine forestier communal et sectional

Les travaux prévus sur les biens de section de Charensannes en 2023, ont été reportés. En raison de la présence des canalisations d'eau potable à faible profondeur, une nouvelle piste forestière doit être créée. Sur l'année 2024, la Commune et les services de l'ONF ont travaillé ensemble sur les possibilités techniques de réalisation ainsi que dans l'obtention de l'autorisation auprès du Département pour déboucher sur le délaissé lui appartenant, entre les villages de Chanteloube et Charensannes. Une parcelle boisée

est également en cours d'acquisition par la commune à proximité de ce délaissé.

Pour mémoire, c'est la Commune qui gère les biens communaux et de sections dans le cadre d'un plan de gestion pluriannuel contractualisé avec l'O.N.F. Celui en vigueur a été renouvelé en 2021 et peut être consulté par tous les habitants en Mairie ou transmis par mail sur simple demande.



Ce plan de gestion prévoit l'entretien régulier des plantations récentes pour augmenter le taux de reprise et un bon développement. Ainsi les chênes plantés sur plus de 4 hectares à Malabard un an aupravant ont bénéficié de travaux d'entretien en 2024 pour un montant de 3 880 euros.

En 2024, la Municipalité a décidé d'abattre les résineux situés en bas du vallon dans le bourg, autour du stade et autour des tunnels hébergeant les locaux techniques. Ces bois qui présentaient des risques pour les habitants en termes de sécurité ou un état sanitaire dégradé, ont été vendus. Les sommes recouvrées ont permis de financer des travaux d'élagages dans le lotissement de Puy Grenet, rue de Limoges, allée Georges Brassens et rue du château. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise DES RACINES AUX BRANCHES située à Couzeix.

De manière parallèle, la Municipalité a poursuivi son effort pour planter de nouvelles haies. Ainsi, des haies ont été plantées Allée du Puy Grenet, Place André Dufraisse et au cimetière. Des charmes et des variétés fruitières ont été les espèces privilégiées pour ces plantations. Ce travail a été réalisé par les services techniques municipaux.

# 0

# Économies d'énergie et transition énergétique

#### Extinction de l'éclairage public

Les travaux de mise en œuvre de l'extinction de l'éclairage public ont été terminés au cours de l'année 2024. Ainsi l'ensemble de la commune voit l'éclairage éteint de 22h30 à 06h00. En fin d'année, la Place André Dufraisse et la Salle Polyvalente ont vu l'installation d'un système de pilotage à distance permettant de déroger aux règles d'extinction afin d'accompagner les évènements organisés qui s'étendront au-delà de 22h30 mais également à la demande et en accord avec les services de la Gendarmerie, de pouvoir réaliser des contrôles

routiers nocturnes. Ces travaux ont été subventionnés à hauteur de 40% par le Département de la Haute-Vienne

A noter que dorénavant, chaque candélabre qui tombera en panne, sera remplacé par un éclairage LED quand la solution technique est envisageable comme cela a été le cas en 2024 sur une partie du village de Chanteloube pour un coût de 1 692 euros.

#### Programme d'effacement et de sécurisation des réseaux électriques et de télécommunication Amélioration de l'éclairage public

Les travaux d'effacement des réseaux aériens permettent de renouveler et de sécuriser la distribution électrique basse tension. Le Conseil Municipal a décidé que ces travaux sont l'occasion également de renouveler l'éclairage public pour un éclairage plus économe avec de la LED. Le réseau fibre est également effacé si nécessaire.

La Commune a décidé en 2023 sur proposition du S.E.H.V. de mener un programme sur les villages de Charensannes et du Passin. Ce programme a débuté au mois de décembre 2023 et doit s'achever au printemps 2025, avec la reprise des trottoirs et des routes dégradés.

Il est financé en grande partie par le Syndicat d'Energie de la Haute-Vienne, et le reste à charge pour la Commune est d'un montant de 50 441 euros. Une aide du Département a été attribuée sur ce reste à charge à hauteur de 40 %.

La Municipalité a décidé de poursuivre l'inscription de nouveaux villages pour ce type d'opération mais cela ne sera pas dans le cadre de la sécurisation des réseaux prioritairement orientée sur les réseaux à fils nus. La Commune de Razès n'a plus ce type d'installation en exploitation. Les délais d'attente sont aujourd'hui de 5 ans pour démarrer tout nouveau chantier. Des villages seront proposés par le Conseil Municipal l'année prochaine au S.E.H.V., pour être inscrits dans cette liste d'attente.



#### Projet de rénovation des écoles



Mardi 19 octobre 2024, Monsieur le Maire a inauguré en présence du Préfet, du Président de la Communauté de Communes, des élus municipaux, des enseignants, des personnels municipaux, des élèves et représentants des parents d'élèves, les écoles élémentaire et maternelle suite aux travaux de rénovation thermique et énergétique.

Lancé en 2020 par le Conseil Municipal de Razès, le projet de rénovations thermique et énergétique des écoles avait pour ambition de traduire l'importance de la place de l'école au sein de notre commune. Ce projet a pu voir le jour grâce à l'appui du Syndicat d'Energie de la Haute-Vienne qui dans le cadre du programme ACTEE a réalisé les diagnostics et les scénarios ambitieux pour améliorer la performance énergétique ainsi que le confort thermique des bâtiments datant du début des années 60.

Les bâtiments sont alors classés en catégorie F lors de la réalisation du diagnostic énergétique. Le programme mené doit permettre d'atteindre la catégorie A pour l'école élémentaire et B pour l'école maternelle. Il doit également permettre de faire face lors des périodes de chaleur qui sont de plus en plus nombreuses en période scolaire.



Pour cela, les travaux suivants ont été menés :

- Changement de l'ensemble des menuiseries en simple vitrage par du double vitrage à faible émissivité et installation de stores extérieurs pour lutter contre les fortes chaleurs en été
- Installation de 2 centrales de traitement de l'air en double flux avec cellule chaude et contrôle de la qualité de l'air
- Changement de la chaudière fioul de l'école élémentaire par une chaudière biomasse granulés bois
- Isolation Thermique Extérieur en laine de roche avec un bardage bois local du côté des cours et un revêtement organique sur les façades non accessibles
- Mise aux normes de l'électricité et installation de la fibre avec 2 baies de brassage
- Reprise des peintures extérieures
- Installation de faux plafonds isolés thermiquement et phoniquement permettant de réduire les espaces à chauffer tout en améliorant les conditions d'enseignement
- Changement de l'ensemble de l'éclairage par de la LED avec détecteurs de présence et minuterie







L'ensemble de ces travaux a été réalisé par des entreprises locales de juillet 2023 à novembre 2024 sans interruption des enseignements grâce à l'engagement des enseignants et des personnels municipaux.

La maitrise d'œuvre a été réalisée par les cabinets BEG ESOP et SOIT.

Le budget global est d'un montant de 1 029 108,58 euros T.T.C. soit un surcout de plus de 200 000 euros par rapport aux évaluations datant de la période avant la crise en Ukraine et l'envolée des coûts des matériaux.

Ce budget a été financé par :

- le recours à un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne pour un montant de 330 000 euros,
- de plusieurs aides de l'Etat (DSIL : 155 332 euros, DETR : 268 143,48 euros, du Fonds Vert : 189 810,02 euros),
- · du soutien du Département à hauteur de 20%,
- et de diverses aides (fonds chaleur de l'ADEME, ...).



## Travaux et investissements

#### Voirie transférée à la Communauté de Communes ELAN

Comme chaque année la Communauté de Communes investit sur les voies communales qui lui ont été transférées. Cette année a été marquée par la restauration totale du Pont du Roudet qui enjambe la Couze. Les travaux les plus importants portaient sur la passivation des fers à béton du tablier qui étaient oxydés, la consolidation des maçonneries traditionnelles qui constituent les piles et les murs en retour de l'ouvrage ainsi que la réfection totale des trottoirs et des parapets. Enfin, une nouvelle signalisation a été implantée par le syndicat de voirie pour 3 414 € TTC. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise SOTEC GC spécialisée en matière d'ouvrage d'art. La maîtrise d'œuvre était assurée par Arcade ingénierie sous maîtrise d'ouvrage du personnel d'Elan. Le montant total de l'opération s'est





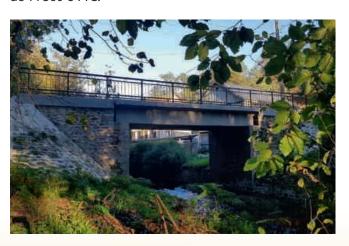
Le programme de réfection de voirie concernait la Voie Communale 30 qui dessert le moulin d'Aiguemarde. Les travaux ont consisté au dérasement d'accotements et au curage des fossés exécutés par le syndicat de voirie pour un montant 2 899 € TTC. La réalisation de la couche de roulement a été confiée à l'entreprise Pijassou TP de Saint Yriex la Perche pour un montant de dépense de 14 990 € TTC.

Sur les autres voies communales, ELAN a poursuivi le programme de travaux d'entretien réalisé par le syndicat de voirie : point à temps d'entretien sur diverses voies pour un montant de 7 210€ TTC et par la reconstruction partielle d'un mur de soutènement le long de la VC 3 à proximité du Puy Vedrennaud pour un montant de 2 113, 50 € TTC.

La Zone Artisanale de Puy Grenet qui était sous statut communal a fait l'objet d'un transfert à la Communauté de Communes ELAN qui a abouti en 2024.

Des travaux de régulation des eaux pluviales étaient devenus impératifs à l'entrée de la zone artisanale. En effet, lorsque survenait un épisode pluvieux la voie d'accès était inondée sur une trentaine de mètres. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise Bureau de Chaptelat pour un montant de 15 724€ TTC complétés par une intervention de reprise de la chaussée, après chantier, du Syndicat de voirie pour un montant de 1 173 € TTC.

Des travaux d'aménagement de l'entrée de la Zone artisanale et de l'accès à une parcelle (inoccupée jusque là) ont été effectués par le Syndicat de voirie pour un montant de 14 360 € TTC.



#### Travaux sur les réseaux d'eaux pluviales et la voirie communale

Le SIVC (Syndicat Intercommunal de Voirie de la Région de Bessines) a réalisé plusieurs opérations pour l'entretien de la voirie communale en 2024. Ainsi, il a réalisé des travaux de réparation de la voirie rue de la Combe et rue de la Font du Chien. Des places de parking rue de la côte et le goudronnage de l'accès du parking du cabinet médical ont également été réalisés. Le coût global de ces opérations a été d'un montant de 4 490 euros.

La rue Saint Martial a bénéficié de travaux pour canaliser les eaux pluviales qui entrainaient des dégradations sur une habitation. La chaussée a été reprise et une nouvelle canalisation de gestion des eaux pluviales a été créée. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise BUREAU TP pour un montant de 19 952 euros. Ce programme a bénéficié d'une aide à hauteur de 40 % de la part du Département de la Haute-Vienne.

#### Travaux assainissement

ELAN gère l'ensemble des dispositifs d'assainissement depuis le transfert de cette compétence qui est intervenu en 2019.

Pour la commune de Razès il s'agit de l'ensemble des réseaux d'assainissement collectif répartis sur le territoire municipal ainsi que les stations de traitement des eaux usées de : Chanteloube, Charensannes, La Roche, Le Fraisse, Le bourg, Santrop, Silord. Les postes de relevage destinés à refouler les effluents vers les dispositifs de traitement sont également pris en charge par ELAN.

Ces équipements sont exploités dans le cadre d'une convention qui lie la Commune et la Communauté de

Communes. Elle prévoit notamment que l'ensemble des investissements soit désormais porté par ELAN ainsi que toutes les charges de fonctionnement. L'entretien des espaces verts liés à ces installations est effectué par la Commune qui perçoit une indemnité visant le remboursement des frais engagés par la Commune pour cette prestation.

En 2024 le montant des dépenses d'entretien des installations s'est élevé à 19 616 € TTC dont 9 068 € TTC relatifs à l'épandage des boues.

Le montant consacré aux travaux neufs est de 4 732 € TTC. Les frais relatifs à la consommation d'électricité des installations d'assainissement s'élèvent à 8 300 € TTC.

#### Sécurité routière et voie publique

Face à la croissance des incivilités routières constatées ainsi que des plaintes des habitants, le Conseil Municipal a lancé plusieurs mesures et études pour lutter contre ces incivilités. Ainsi, l'ensemble du réseau routier communal autour de l'Eglise, par arrêté municipal voit la vitesse limitée à 30Km/heure. Des études sont en cours pour installer des équipements afin de réduire la vitesse sur les rues de la Combe, de la Font du Chien, du 19 mars 1962.

La route du Roudet pour les mêmes raisons et avec la réhabilitation du pont du même nom voit sa vitesse réduite à 50Km/heure.

Des études ont été demandées auprès du Département pour conjointement trouver des solutions aux problèmes rencontrés à Chanteloube, Charensannes, Razès-Bas ainsi qu'aux entrées du bourg.

La règlementation du stationnement a fait l'objet de plusieurs arrêtés municipaux avec l'instauration d'arrêts minutes devant la Maison d'Assistantes Maternelles et le multiple rural. Un point de regroupement a également été défini pour la Maison d'Assistantes Maternelles en cas d'évacuation. La signalétique sera posée en 2025.

Celle concernant la matérialisation du rond-point au niveau de l'agence postale est déjà en place.

Le coût total de la signalétique routière et des équipements de sécurité des espaces publics a représenté un investissement de 14 937 euros en 2024 à la charge intégrale de la commune.



#### Rénovation logements et bâtiments municipaux

En 2024, la Municipalité poursuit son programme annuel d'amélioration de son patrimoine immobilier. Les logements sociaux communaux situés en bas du groupe scolaire ont bénéficié de la rénovation thermique et énergétique. Un logement a été entièrement repeint et l'électricité dans les communs a été reprise. Une cabine de douche a été installée par l'entreprise STL DEPANNAGE pour un montant de 2 887 euros.

Pendant la durée des travaux des écoles, les bâtiments ont été équipés de baies informatiques et du wifi. Ils ont été raccordés entre eux par de la fibre optique ainsi qu'avec la salle polyvalente, permettant d'économiser des coûts d'abonnements. Le coût de ces travaux réalisés par l'entreprise razelaude ALIM est d'un montant total de 9 628

Le secrétariat de la Mairie a vu son éclairage remplacé en régie par des dalles L.E.D.

Deux employés municipaux ont passé leurs habilitations électriques pour réaliser ces opérations basiques de maintenance et de remplacement.

#### Cimetière

En 2024, la municipalité a poursuivi et achevé la plantation d'une centaine de charmes pour former une haie le long de la rue du lac. Elle a pour objectif, à la fois de végétaliser le cimetière mais également de « couper » la vue avec la zone artisanale.

De manière parallèle, la procédure de reprise des concessions en état d'abandon est arrivée à son terme. Elles seront reprises progressivement en priorisant les enjeux de sécurité, celles qui pourraient être réutilisées de manière optimale et en fonction des demandes. Un ossuaire dédié sera construit en 2025 pour accueillir les reprises de ces concessions.

Un soutien financier a été sollicité auprès de l'Etat et du Département pour réaliser cet aménagement en plus de l'agrandissement du jardin du souvenir et l'amélioration des allées dans la partie la plus récente du cimetière.

#### Cession de terrain

Un terrain situé au Village du Ritord, a été cédé à une habitante du village au prix de 20 centimes du m². Issu d'un bien de section du village de Silord, cette vente avait été validée par un vote favorable des sectionnaires. Ce terrain était entretenu depuis des années par cette habitante.

L'ensemble des coûts inhérents (notaire, géomètre) ont été à la charge de la demandeuse.

#### Remplacement du camion

Après plus de 20 ans de bons et loyaux services, le camion benne de marque IVECO des services techniques nécessitait d'être remplacé. Un nouveau camion benne de marque NISSAN a été acquis d'occasion et intégralement équipé pour un montant de 23 440 euros H.T.

Ce camion permet de transporter un poids plus important de matériaux que le précédent. Il a été autofinancé par la commune.

#### Église

L'Eglise de la Croix Glorieuse fait l'objet depuis le début du mandat d'un programme de sauvegarde et de réhabilitation. Il était suspendu à la réalisation, imposée par les services de la DRAC, de fouilles préventives dont le contenu et le chiffrage finalisés en 2024 dépassaient les capacités financières de la Commune. Face à l'insistance de la nécessité de sauvegarder cet édifice et la présence d'un étaiement depuis trop longtemps, une solution a été trouvée avec le passage d'un véhicule radar au mois de



novembre 2024 qui a sondé le sol permettant de réduire les zones à explorer. Les résultats seront connus sur le premier trimestre 2025 afin de redimensionner la zone de fouilles préventives. Ces travaux de sondage ont été intégralement pris en charge par la DRAC.

Lors de l'inauguration des écoles, le Maire a convié le Préfet à venir sur place pour prendre conscience des enjeux. Un dossier de demande de subvention a été déposé pour prendre en charge une partie des 180 K€ HT de travaux nécessaires pour sécuriser, rénover ou cristalliser la façade sud et enlever l'étaiement. La municipalité souhaite toujours aboutir à la réalisation des fouilles préventives nécessaires et à la réalisation de cette sécurisation avant la fin du mandat.

En 2024, la Commune a procédé au remplacement de la sonorisation et au remplacement du système d'allumage de l'éclairage pour un montant de 1 866 euros. Ces travaux ont été intégralement à la charge de commune et ont été réalisés par l'entreprise ALIM.

#### Acquisition d'un porte-outil thermique multifonctions

En 2024, les services techniques de la municipalité de Razès se sont vus dotés d'un porte-outil thermique multifonctions ayant pour rôle d'entretenir les espaces publics en permettant un désherbage mécanique des allées, des trottoirs, des caniveaux... Cet appareil permet

d'éviter l'utilisation de produits phytosanitaire. Il permet également de limiter les risques d'accidents du travail et de lutter contre les troubles musculosquelettiques. Cette acquisition, d'un montant de 5 130 euros H.T. a été réalisée avec le soutien du département, à hauteur de 20 %.



# 0

### **Culture et Animations 2024**

#### **Exposition FRAC-ARTOTHEQUE**

Dans le cadre de la Journée de la nature & du patrimoine, la municipalité de RAZÈS a présenté dans la salle des mariages de la mairie une exposition de six œuvres photographiques sélectionnées dans les collections du FRAC-ARTOTHÈQUE Nouvelle-Aquitaine avec lequel la commune a établi un partenariat depuis 2020. Chaque année et grâce à ce partenariat, la municipalité organise une exposition dans ses locaux.

En coordination avec le contenu de la journée Nature & Patrimoine, les œuvres accrochées sur une partie de la salle des mariages, mettaient en évidence les relations que les artistes de l'art contemporain entretiennent avec la nature, l'environnement urbain et l'espace public/privé.

Les œuvres présentées soulignaient trois des orientations essentielles de l'art contemporain depuis les années 1960 :

- des sculptures privilégiant l'utilisation du végétal et baptisées installations paysagères, réalisées par Gilles Bruni & Marc Babarit, comme La Tonnelle et Le Pont. Deux photographies matérialisant un processus d'appropriation temporaire d'un espace délaissé ou un fragment de nature. Durant le temps de l'action/ installation le public peut s'y promener, déambuler, contempler... La démarche des deux artistes est, avant tout, sculpturale et éphémère : la photographie est le moyen de garder des traces.
- une action sauvage en territoire urbain (un rond-point dans la banlieue de Rome), l'artiste, pelle en main, crée un mini jardin au centre du rond-point. Didier Courbot réalise ses actions en milieu urbain de manière sauvage et pondérée (repeindre un passage piétons, planter des arbres, construire des abris pour les oiseaux, réparer un banc...). Ici, la photographie est un témoignage de l'action réalisée, action ironique certes, mais geste politique.
- Babeth Rambault, quant à elle, crée des compositions spontanées ou bien aménage des assemblages qui découlent de l'ère de la consommation. L'artiste parle volontiers d'une technique issue de la culture des restes. Les objets abandonnés dans les rues et autres encombrants deviennent pour elle des matériaux bruts qu'elle réemploie dans ses œuvres.

L'exposition présentée au public le 28 septembre lors de la Journée de la nature et du patrimoine a été visitée et commentée, les 14 et 15 novembre, aux élèves de l'école en coordination avec l'équipe enseignante et la municipalité.



Bruni et Marc Babarit
La Tonnelle, 1996.
Frac-Artothèque
Collections Fonds d'art contemporain
des communes du Limousin.



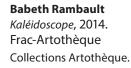
Bruni et Marc Babarit
Le Pont, 1989.
Frac-Artothèque
Collections Fonds d'art contemporain
des communes du Limousin.



**Didier Courbot**Needs (Rome), 1999.
Frac-Artothèque
Collections Fonds d'art contemporain des communes du Limousin.



**Babeth Rambault**Accoudoir, 2014.
Frac-Artothèque
Collections Artothèque.





#### Partenariat avec le Sirque de Nexon - Hors piste

Le vendredi 9 août à 20h la commune a accueilli la compagnie Cirque Exalté crée en 2010 par Sara Desprez et Angelo Matsakis. Depuis bientôt 10 ans, ces deux artistes créent des spectacles mêlant techniques de cirque, revendiquant prouesse, partage et générosité. En empruntant les codes du rock, ils offrent un cirque enthousiaste aux énergies libératrices.

Les spectateurs sont venus nombreux, sur la Place André Dufraisse, pour assister à leur spectacle intitulé Amants dont la matière principale est la danse couplée à la voltige et à l'acrobatie.

Amants, est tout simple: c'est un homme et une femme qui s'aiment, qui dansent, virevoltent, sautent, s'écroulent... C'est aussi un récit: leur histoire.

Les deux artistes utilisent leur expérience en tango argentin, rock acrobatique, lindy-hop, salsa, tout en cassant les codes afin de réaliser une façon de bouger qui leur est propre.

Ce spectacle a réuni un public intergénérationnel qui n'a pas hésité à participer à quelques scènes lorsque les artistes les ont sollicités.

Sara Desprez et Angelo Matsakis sont également les créateurs de Furieuse tendresse, Coyote, Foutoir céleste et Complètement Swing. Ils se produisent en France et à l'étranger.











#### Journée nature

Le samedi 28 septembre, la Journée de la nature et du patrimoine (2ème édition), a rassemblé de nombreux participants pour son ouverture, sur la Place André Dufraisse. Plusieurs associations avaient répondu favorablement à l'invitation de la municipalité :

- stands de sensibilisation aux missions et actions spécifiques: LPO. GMHL. SGL. ERINA. MARCHES PIEDS. SAL.
- · animations d'intérêt pédagogique
- exposition de dessins et travaux de toutes les classes de l'école de Razès
- · connaissance du petit patrimoine de Razès
- chasse au trésor et lectures
- atelier de fabrication
- atelier d'observation et d'acquisition de connaissances
- informations et échanges sur les questions de géologie, faune sauvage et biodiversité.





Les différentes animations proposées par les associations présentes ont rencontré un véritable succès, non seulement au niveau du nombre de participants mais aussi sur la qualité des retours enthousiastes exprimés à l'issue des diverses animations.

17





Nous saluons plus particulièrement les enfants de Razès qui, tous, ont su démontrer leurs capacités artistiques au travers de leurs dessins, peintures et collages réalisés en amont de la journée. Leurs travaux, exposés sur la Place André Dufraisse, ont égayé, étonné par leur inventivité, la richesse de leurs observations ou leur imaginaire d'où émergeaient un engagement réel pour la préservation des choses de la nature. Ils ont été nombreux, petits et grands, à se retrousser les manches pour participer au ramassage de déchets, sous la houlette des MarchesPieds, et tout aussi passionnés dans leur participation à la chasse au trésor.

L'après-midi, consacrée à des activités manuelles et d'apprentissage, a réuni des participants de tous âges autour de deux ateliers :

- fabrication et décoration de nichoirs, atelier animé par les MarchesPieds.
- dissection de pelotes de déjection, atelier animé par le GMHL.
- lecture de contes, animé par les bénévoles de la Bibliothèque municipale.















La fin de l'après-midi a réuni le public à la mairie pour participer à des échanges et des interventions.

- Pierre-Christian Guiollard, membre de la Société de Géologie du Limousin, historien des Sciences et des Techniques, a exposé l'histoire de l'exploitation du feldspath sur la commune : de son origine à sa localisation actuelle. Le public a pu découvrir avec intérêt une ressource dont il ignorait les caractères et les potentiels.
- Sarah-Lou Logé, présidente de l'Association ERINA, domiciliée à Razès depuis quelques mois, a présenté les missions d'un Centre de Soins pour la faune sauvage. En évoquant l'implantation de ce centre dans notre commune et en inventoriant les nombreuses actions de sauvetage et de soins dispensés par Erina, elle a su éveiller l'intérêt de son auditoire et l'instruire en toute simplicité parce que passionnée et généreuse.
- Monsieur le maire a présenté le dossier déposé à OFB (Office Français de la Biodiversité) dans l'objectif d'obtenir un financement à 80% de l'Atlas de la Biodiversité Communal que la municipalité souhaite réaliser.



La journée s'est terminée par deux événements qui ont également réuni de nombreux participants.

- balade naturaliste et poétique au crépuscule au cours de laquelle les partants ont pu observer/écouter : chouette, traces de cerfs, chauves-souris tout en pénétrant en profondeur des sous-bois. Ce moment a été ponctué par des lectures d'extraits de textes de Robert Hainard, naturaliste, artiste et philosophe suisse.
- un bal traditionnel à la salle polyvalente, animé par l'ensemble musical Los Vironaires a clôturé cette journée.

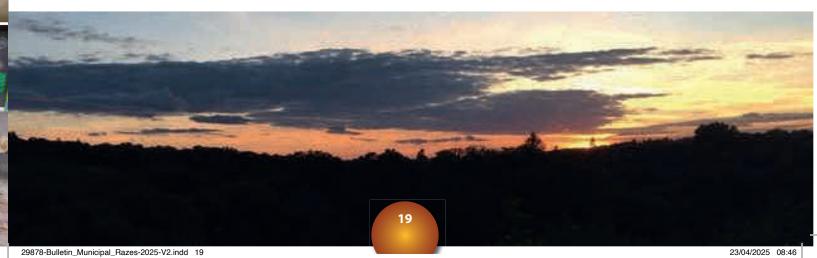
D'un avis général, la Journée de la nature et du patrimoine a été un succès de convivialité, partage des connaissances, apprentissage et... bonne humeur.





La municipalité remercie chaleureusement le Comité d'organisation auquel elle s'est associée, la Directrice des écoles, son équipe enseignante, les MarchesPieds, l'Association Erina, la SGL, le SAL, la LPO, le GMHL.

Un grand merci également à Justine Fleury (GMHL) pour la reconnaissance des chauves-souris, à Stéphane Lerouge (LPO) pour l'identification et l'écoute des oiseaux nocturnes. Merci aussi à Don Bernardo et à la Boucherie du Rivalier d'avoir accepté de ravitailler le public et les visiteurs de passage.



#### Courses cyclistes et Challenge André Dufraisse

La célèbre course cyclo « La Limousine André Dufraisse » a traversé pour la troisième année consécutive notre commune, le samedi 1er juin dernier. Le ravitaillement se tenait à nouveau sous la Halle, Place André Dufraisse donnant l'occasion d'approcher les coureurs et de partager un moment convivial.

Les tracés élaborés en 2022 pour rendre hommage à André Dufraisse étaient repris à nouveau. En 2025, de nouveaux tracés seront réalisés et éloigneront les coureurs de notre commune en les menant vers l'Est du Département.

La Municipalité remercie les organisateurs pour la qualité dans la tenue de l'évènement, ainsi que les signaleurs bénévoles qui ont assuré la sécurité sur nos routes.

Autre évènement cycliste, le CRC LIMOGES 87, a organisé le Dimanche 28 avril dernier une course cycliste en mémoire d'André Dufraisse baptisée LA RAZELAUDE ANDRE DUFRAISSE. C'était la deuxième édition, avec un circuit exigeant de 6,1 km, ouvert aux coureurs Opens pour 12 tours, soit 73,2 km et Access pour 10 tours, soit 61 km. L'épreuve était inscrite au calendrier de la fédération française de cyclisme et du comité de la Nouvelle-Aquitaine. Le départ des coureurs a eu lieu devant la Mairie, avant de réaliser une boucle permettant de traverser les villages du Roudet, La Roche, Champour, et de revenir par Razès-Bas.

Les coureurs et la méteo favorable ont permis d'assister à une épreuve intéressante ouverte au grand public. Sans le soutien financier renouvelé des entreprises de la commune, le budget n'aurait pas pu être bouclé et la municipalité les en remercie.

Rendez-vous en 2025, le dimanche 26 avril plus précisément, pour la troisième édition.



## École

L'année scolaire 2023-2024 a été marquée par les travaux de rénovation thermique et énergétique de l'école. Mais cela n'a pas empêché l'équipe enseignante de mener, comme à son habitude, de nombreux projets tels que des rencontres sportives, des spectacles, des visites culturelles, des séances de natation à la piscine du Lac, des sorties au Moulin d'Aiguemarde, au château Lastours ... et même une classe découverte avec nuitées pour la classe de CM1-CM2 à Meschers en Charente-Maritime. L'équipe municipale tient à soutenir tous ces projets et souhaite qu'ils puissent se renouveler. Pour cela, elle prend en charge l'affiliation à l'USEP et le paiement des transports.

Depuis la rentrée de septembre 2024, c'est Mme Faure qui assure la direction par intérim suite au départ de Mme Vergnaud-Coucaud pour un poste de Conseillère Pédagogique de Circonscription. Mais, si les personnes changent, nos collaborations et partenariat perdurent et c'est tout naturellement que les élèves ont participé à la journée de la nature et du patrimoine du samedi 28 septembre 2024 et qu'ils sont venus découvrir à la Mairie les œuvres photographiques sélectionnées dans les collections du FRAC-ARTOTHÈQUE Nouvelle-Aquitaine sur ce même thème.

Dans le cadre du Projet Educatif Territorial (PEDT) avec les services de l'Education Nationale, la Municipalité a remis en place les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) en proposant à nouveau des rencontres et des activités découvertes pour chaque classe à tour de rôle les mardi après-midi. Ainsi, les élèves ont pu bénéficier d'activités sportives, culturelles et d'éducation à l'environnement en découvrant les fléchettes avec l'association Limousin Darts Club, la vie des mammifères sauvages avec l'association ERINA, l'apiculture avec la Maison Fedon. Et ce n'est pas fini! Suivront des séances de découverte de judo, de chasse et de secourisme.



## Solidarités

#### Repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés s'est tenu le samedi 2 mars. Il était offert par la Municipalité pour les personnes résidentes sur la commune, âgées d'au moins 70 ans et inscrites sur la liste électorale.

Ce moment de convivialité et de communion était animé par un orchestre venu du département voisin de la Creuse et s'est déroulé autour d'un bon repas préparé par la Boucherie du Rivalier.

Après quelques pas de danse et de nombreuses histoires partagées, chacun pouvait regagner son foyer en attendant la prochaine édition qui a eu lieu le 22 février 2025.





#### Projet d'habitat inclusif

Depuis le début du mandat, la Municipalité travaille sur un projet d'habitat inclusif. Derrière cette labellisation, se caractérise un habitat partagé par des personnes âgées suffisamment autonomes pour vivre en collectivité dans un lieu avec des studios privatifs mais une cuisine centrale et des espaces conviviaux partagés (salon, bibliothèque, jardin...). Ce n'est pas un lieu médicalisé comme un EPHAD, mais les personnels soignants habituels (médecin, infirmier, ...), ou les aides ménagères peuvent intervenir directement chez la personne.

Ce lieu qui devrait se construire en face de la Place André DUFRAISSE, a pour vocation de proposer un habitat adapté avec un service d'animation et d'accompagnement dans les démarches du quotidien. Des ateliers participatifs ont lieu chaque mois avec les personnes intéressées par ce projet pour définir les contours. À ce jour, il en ressort le projet de construire 8 logements pour personnes en perte d'autonomie et 4 logements pour des familles monoparentales.

Le cahier des charges doit se finaliser en 2025 et les échanges sont nombreux avec l'ODHAC pour construire ce lieu ainsi que l'A.R.S.L., association basée à Panazol pour la gestion de ce lieu. L'échéance est le mois de septembre 2025 pour déposer les demandes de conventionnement et financement de ce projet auprès des partenaires institutionnels.

De manière parallèle, tous les premiers mardis du mois, à 14h30 dans les locaux de la Mairie des activités pour nos séniors et plus largement toutes personnes souhaitant partager un temps convivial, de solidarité, d'échange sont proposées. Ces temps sont gratuits.

Des ateliers à vocations éducatives, de prévention des risques et de perte d'autonomie ont également été développés. Ainsi, un atelier sur les gestes de premiers secours a été dispensé gratuitement par Pascal DUFRAISSE. La Municipalité tient à le remercier pour cet engagement sachant qu'il avait également formé les personnels municipaux ainsi que des bénévoles de nos associations.

Marie-Laure THIOLIERE, employée municipale qui gère l'agence postale communale est l'interlocutrice privilégiée pour apporter les renseignements nécessaires au besoin pour les évènements en 2025.



## Vie économique locale

#### Développement économique

L'année 2024 a été riche au niveau de la vie de nos entreprises. Nous donnons l'occasion aux nouveaux entrepreneurs de présenter leur projet, leur entreprise, dans ce bulletin municipal. Nous pouvons remercier, celles et ceux qui se lancent pour maintenir ou apporter de nouveaux services sur notre commune.

En 2024, la Commune avec la Communauté de Communes ELAN a travaillé sur le projet de transfert de la Zone Artisanale Puy Grenet à partir de 2025. Ce transfert est une obligation légale instituée par la loi NOTRe depuis 2017. Un programme d'investissement pluriannuel est en cours d'élaboration et la signalétique aux entrées de cette zone va être réalisée à court terme par la Communauté de Communes.

#### L'Agence Postale

La commune de Razès a renouvelé en 2024 sa convention pour une durée de 9 ans avec le groupe La Poste. L'objet de cette dernière concerne les conditions de fonctionnement de l'agence postale communale qui est assuré par les services municipaux. Avec des conditions d'ouverture répondant aux besoins de la population cette convention inclut une participation financière mensuelle du groupe la poste pour prendre en charge, en partie, les frais supportés par la municipalité (Salaires, électricité, eau, ...). De manière concomitante, le groupe La Poste s'est engagé à prendre en charge en grande partie le renouvellement des fenêtres pour des raisons de sécurité, mais également de performance énergétique. Ces dernières étant en simple vitrage et fissurées, vont donc être renouvelées sur l'année 2025. Par ces investissements et le renouvellement de cette convention, la municipalité s'inscrit durablement dans la préservation de ce service public utile pour notre population.

#### Fin des Zones de Revitalisation Rurales

La Commune de Razès est classifiée en Zone de Revitalisation Rurale comme l'ensemble du Nord de la Haute-Vienne. Ce zonage de l'Etat, reconduit par période triennale, permet aux nouvelles entreprises de bénéficier d'exonérations de charges tout comme pour les associations employeuses. Il permet également d'être prioritaire dans l'installation de nouveaux professionnels de santé ou pour leur remplacement. Les enfants de moins de 3 ans scolarisés sont intégrés dans le décompte des effectifs de l'école. La commune bénéficie d'une dotation de fonction complémentaire de l'Etat d'environ 30 000 euros par an...

Tous ces bénéfices ont été remis en question par le gouvernement lors du vote de la loi de finance en 2024, nous sortant de manière arbitraire de ce zonage au 1 er juillet 2024. La Municipalité a été très active avec le soutien des Maires des communes voisines et des sénateurs de notre département pour plaider la nécessité de nous maintenir dans ce zonage. Après plusieurs mois de « combat » nous avons eu gain de cause et la loi de finance 2025 devrait nous réinscrire dans ce zonage dénommé aujourd'hui F.R.R. (France Ruralités Revitalisation).

# > Créations, reprises ou développements d'entreprises, ils s'expriment

Cette rubrique permet de communiquer sur la création, la reprise ou le développement des entreprises sur notre commune. Si vous avez un projet et souhaitez figurer dans le bulletin municipal ainsi que sur le site internet de la commune, vous pouvez vous renseigner auprès de la Mairie.



## Le SSIAD de la Croix-Rouge Française



Le SSIAD de la Croix-Rouge française intervient sur la commune de Razès et aux alentours.

Les équipes du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) réalisent chez vous sur prescription médicale des soins d'hygiène et de confort.

Nous vous proposons des soins adaptés en évaluant d'abord vos besoins et vos attentes. Pour cela, un infirmier coordinateur se déplace chez vous afin de vous proposer un programme de soins personnalisé en fonction de vos besoins (toilette, hydratation, soins cutanés, surveillance de prise de médicaments ...).

Nos prestations sont réalisées par des professionnels de la Croix-Rouge (aides-soignants, psychologue, IDECs) ou par des infirmiers libéraux conventionnés. Vous vous préservez ainsi, vous et vos proches aidants, tout en vous maintenant plus sereinement dans votre environnement familier.

N'hésitez pas à nous contacter au **05 55 58 10 87** du lundi au vendredi à partir de 8h30. Vous pouvez également nous rendre visite à la maison des associations.



## Salon de Coiffure - Beauté Coiffure



Bonjour,

Je suis fière et heureuse de vous accueillir dans mon salon de coiffure que j'ai ouvert le 29 octobre 2024.

Je vous attends nombreux pour découvrir mon établissement dont je suis fière. Je suis constamment en recherche des dernières tendances pour vous offrir les coupes les plus modernes et surtout les plus adaptées à votre personnalité.

J'ai aussi créé un espace barbier pour satisfaire au mieux ma clientèle.

Au plaisir de vous voir bientôt.

Vanessa

# 0

## TOR Horlogerie

Bienvenue dans l'univers de TOR Horlogerie, où le temps prend une nouvelle dimension. Situé à RAZÈS en Haute-Vienne, mon atelier artisanal est dédié à la création de montres d'exception, conçues pour les hommes et les femmes en quête d'authenticité et de raffinement.

Un savoir-faire ancestral au service de l'élégance

Chez TOR Horlogerie, chaque montre est une œuvre d'art unique, fruit d'un savoir-faire horloger. En tant qu'artisan passionné, je sélectionne avec soin les meilleurs matériaux et mets tout mon cœur dans la fabrication de chaque pièce.

#### Les valeurs qui m'animent

• L'authenticité : chaque montre TOR Horlogerie est réalisée entièrement à la main, sans compromis sur la qualité.

- Le raffinement : je propose des modèles intemporels, alliant design épuré et finitions soignées.
- La personnalisation : parce que chaque client est unique, je propose des options de personnalisation pour créer une montre à votre image.



#### Pourquoi choisir TOR Horlogerie?

- Un produit d'exception : des montres de luxe, accessibles à tous ceux qui apprécient le travail artisanal.
- Un engagement éthique : je privilégie les matériaux durables et les circuits courts.
- Une consommation raisonnée : des montres réparables et durables, transmissibles de génération en génération, loin de l'obsolescence des montres connectées.
- Un service personnalisé: je suis à votre écoute pour vous accompagner dans le choix de votre montre et répondre à toutes vos questions.

#### Découvrez les collections

Mon catalogue propose une gamme de modèles pour hommes et femmes, chacun avec sa propre personnalité. Des montres classiques aux modèles plus sportifs, vous trouverez forcément la pièce qui vous correspond.





## Taxi Rondet et Pompes Funèbres Rondet

2 LICENCES SUR VOTRE COMMUNE AXIS LEJEUNE / CENTRE FUNÉRAIRE LEJEUNE 24H/24 TOUTES DISTANCES • 7J/7 CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE TAXIS CONVENTIONNÉS CPAM TRANSPORT DE PERSONNES À MOBILITÉ REDUITE **GARE ET AÉROPORT** ASSISTANCES / RAPATRIEMENT O CHAMBRE FUNERAIRE MAGASIN FUNERAIRE CONTRATS OBSÉQUES TRANSPORTS DE CORPS AVANT ET APRÈS MISE EN BIÈRE ORGANISATION DE CÉRÉMONIES ENTRETIEN DE SÉPULTURES



# > Vie associative



#### L'Association Sportive Gym Razès, une asso dynamique!

### Restez en forme avec l'ASGR!

L'Association Sportive Gym de Razès facilite l'accès à la pratique d'un sport en milieu rural. Le nombre d'adhérents chaque année en augmentation prouve que cela répond à un réel besoin des habitants

Loin de l'idée de performance ou de compétition, les séances se font dans la bonne humeur.

L'essentiel est que chacun se maintienne en forme, tout en créant des liens sociaux, quels que soient son âge ou sa condition physique.





#### Zumba

# Il reste des places!

Les cours de zumba sont un mélange de fitness, de danse latine, flamenco, danse orientale et de bonne humeur! Une activité sportive qui fait travailler la coordination et la mémoire. Vous n'avez jamais fait de zumba? Les cours sont ouverts aux débutants.

LUNDI 20h-21h

# Fitness dynamique

Les cours de fitness travaillent le cardio et le renforcement musculaire en profondeur. Steps, haltères, squats, ateliers en binôme ou en groupe, ... Fessiers, abdos, zygomatiques, tout y passe... Chaque coach a son propre style. Venez les découvrir par vous même!

MARDI 19h45-20h45 JEUDI 20h-21h



### Gym Forme



Un peu plus dynamique que la gym douce, les exercices de Dylan sont adaptés à toutes les capacités physiques de chacun.e. Le tout est de se faire plaisir en bougeant! Ludiques et conviviaux, les cours travaillent le renforcement musculaire, le cardio et la souplesse.

MERCREDI 9h30-10h30

# Gym Enfant de 3 à 11ans Il reste des places!

Deux séances dédiées aux enfants adaptées à leur âge ont lieu le mercredi après-midi. Dylan fait travailler la réactivité, la rapidité et le traitement de l'information de manière ludique aux enfants qui adorent se dépenser!

MERCREDI 3-6 ans: 15h-16h / 7-11 ans: 16h-17h

### Le saviez-vous?

- La moyenne d'âge de nos adhérents est de 39 ans
- ★ Seulement 5% sont des hommes. *Venez messieurs!*
- Nos adhérents se déplacent depuis Thouron, Saint Sylvestre, Saint Pardoux, Limoges, Compreignac, Bessines et Bersac pour le professionnalisme de nos coachs et pour la bonne ambiance au sein de l'association.

## Rejoignez-nous!

Les inscriptions en cours d'année sont possibles! Séance d'essai gratuite

Info et tarifs sur www.clubsport87.wixsite.com/gym-razes ou au 06 99 63 37 80



Gym à Razès - asgr 87



Nous vous informons également que notre LOTO aura lieu les 15 et 16 mars 2025 à la salle polyvalente de Razès. Nous vous attendons nombreux.

#### Judo Club Chatelaud



Le Judo Club Châtelaud brille en cette fin d'année 2024!

L'année 2024 s'achève sur une note particulièrement positive pour le Judo Club Châtelaud. Nos licenciés ont enregistré d'excellents résultats dans les compétitions de ce début de saison, toutes catégories

confondues.

C'est également une année record pour notre club, qui fête son 42<sup>ème</sup> anniversaire avec une belle réussite : nous comptons désormais 142 licenciés, un chiffre inédit depuis sa création dont une bonne partie se trouve à la section de Razès qui ne cesse de se développer depuis sa création en 2006.

Nous avons aussi l'honneur de célébrer la réussite de l'un de nos nouveaux licenciés, Eliott Ligonnière de la section de Châteauponsac, qui a décroché sa ceinture noire lors d'un shiai le 3 novembre à Issoudun. Félicitations à lui pour cet accomplissement!

Le 16 novembre, nous avons innové en organisant pour la première fois, peut-être même en France, un événement de judo fluo au profit du Téléthon. Une belle initiative qui a rassemblé de nombreux participants dans une ambiance festive et solidaire.

Enfin, fidèle à la tradition, le club a accueilli le tournoi départemental benjamins, réunissant cette année plus de 200 jeunes judokas. Une belle réussite pour cet événement phare de notre calendrier.

Le Judo Club Châtelaud remercie chaleureusement ses bénévoles, ses partenaires et tous les participants qui contribuent à faire vivre le club et ses projets. Rendezvous en 2025 pour de nouvelles aventures sportives et notamment avec le tournoi des Mousses qui est organisé chaque année au mois de mars à Razès.



#### **ASPR**



# Petit récap de la naissance de la pétanque

Au fil du temps chaque région dispose d'une variante du jeu de boule. Ainsi dans le sud de la France c'est le jeu provençal qui se développe. Les règles sont simplifiées, le choix du terrain est

libre, et les tireurs doivent courir trois pas maximum pour prendre leur élan. On retrouve un exemple de ce jeu dans le film Le château de ma mère adapté du célèbre roman de Marcel Pagnol.

C'est en 1907 que l'on assistera à l'acte de naissance de la pétanque. Celle-ci est en effet issue du jeu provençal. Ainsi lors d'une célèbre partie à La Ciotat, Jules Hugues dit «le Noir» champion de jeu provençal, ne pouvait plus jouer à son jeu préféré. En effet celui-ci était perclus de rhumatismes, et un jour il s'est mis à tracer un rond, à envoyer le but à 5-7 m, et, les pieds joint, et à jouer ses boules pour se rapprocher du cochonnet. « Tiens pas mal ce jeu »

Ceci se passait à proximité du café «La boule étoilée» et les propriétaires, deux frères s'appelant Ernest et Joseph Pitiot, comprirent rapidement l'intérêt de ce sport. Plus tard Ernest finalisa les règles.

La pétanque était née!

Aujourd'hui le jeu de pétanque est le sixième sport en France en nombres de licenciés. En France on compte environ 350 000 joueurs licenciés dont 54 000 sont des femmes. À Razès, nous comptons 44 licenciés. C'est 8 de plus par rapport à l'année passée.

On peut rajouter les nombreux joueurs occasionnels. Cela doit représenter plusieurs millions d'amateurs.

L'entrainement doit être la répétition de ce que vous allez reproduire en concours ! d'où l'intérêt de venir vous entrainer au boulodrome du Fraisse.

Ce sont donc les parties jouées les après-midi d'ouverture, le soir après le boulot. Certes, je sais qu'on y vient avant tout pour se détendre, s'amuser, se rencontrer, partager des moments conviviaux. Mais, je vous assure qu'en s'appliquant le plus possible et en jouant bien, on prend beaucoup plus de plaisir. Et finalement, on rentre à la maison plus détendu et content de soi!

Il ne faut pas aller jeter des boules pour jeter des boules! Il faut réfléchir, se concentrer, sentir les coups, essayer des choses tactiques, imaginer des scénarios probables ou pas, et... Répéter, Répéter!

Après avoir expliqué d'où et quand est apparu ce jeu d'adresse, de concentration, de sérénité et de calme, je tiens à valoriser ce sport très convivial qui est une de mes passions et notamment celle de nos adhérents.

C'est une passion que nous pratiquons plusieurs fois par semaine dans notre boulodrome à Razès. Indépendamment du jeu je peux dire aussi que dans nos activités sportives nous pourrions recevoir le prix de l'amitié

En effet en parlant des adhérents du club, j'ai découvert une amitié très profonde et sincère, sans oublier la convivialité et le plaisir de se retrouver.

D'ailleurs, n'hésitez SURTOUT pas à venir vers nous afin de découvrir notre club : vous serez le bienvenu.

La route ne s'arrête pas ici, nous devons rester unis et solidaires afin de continuer à nous développer, à évoluer et à faire perdurer notre club.

Un grand merci à mon bureau, et particulièrement, aux membres actifs pour leur aide précieuse tout au long de la saison, notamment pour les différents travaux et entretiens. Je tiens à féliciter ces personnes de l'ombre qui travaillent ET donnent de leur temps. Leur autonomie et leur implication hors pair rendent tout cela possible, MERCI A EUX.

Un grand merci à SUPER U Ambazac pour sa solidarité.

Voilà je souhaitais mettre dans la lumière ma passion non violente certes mais qui est une excellente thérapie morale et je convie tout le monde à la pratique de ce sport notamment les femmes qui sont en progression constante dans la pratique de la pétanque OUI même à la pétanque les préjugés n'existent plus et c'est tant mieux.

#### Bilan de la saison: CHAMPIONNAT DES CLUB 2024

- L'équipe 1 termine 9<sup>ème</sup> de sa poule. Cela ne nous permet pas un maintien dans l'Elite du département 87 en 1ère division. Mais c'est une très belle expérience quand même. À nous de nous remobiliser en 2025 pour y revenir
- L'équipe 2 termine 7 ème de sa poule. C'est une performance en dessous de nos objectifs. C'est dommage. En espérant des résultats meilleurs pour cette nouvelle année.
- L'équipe 3 termine 8<sup>éme</sup> de sa poule. Une équipe complètement remaniée qui a réalisé un très beau parcours. Un grand bravo à eux ! Il faut continuer. Nous sommes sur le bon chemin.
- Sans oublier notre petit prodige qui a encore fait parler de lui cette saison. ENZO, âgé de seulement 12 ans, est vice-champion départemental en doublette et

- champion départemental de tir de précision. Un GRAND BRAVO Champion!
- 2025, nouvelle saison, nous engageons 4 équipes open

   alors que l'année dernière nous n'en avions que 3 et 1
   équipe vétérans créée cette année. Ceci pour dire que la pétanque à Raz-s évolue et se porte bien.

#### Nous contacter:

Président: 06 62 60 35 81 / Secrétaire: 06 24 52 38 95







#### Marche-pieds



En 2024, l'association les Marches-pieds a poursuivi ses activités habituelles de randonnée pédestres et longe-côte (= marche aquatique).

Quelques sorties ont toutefois marqué les esprits : une randonnée accompagnée par les associations ERINA et le Groupement Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL) qui a permis d'échanger avec les participants sur les petits mammifères présents sur la commune et de présenter les réflexes à avoir en cas de premiers secours à administrer. Citons également, l'organisation de la 3ème édition de la Randonnée Chocolat où une centaine de gourmands et amateurs se sont déplacés pour déguster au gré d'une randonnée, le chocolat sous toutes ses formes (gâteaux, bonbons, chocolat chaud, fondue...).





La prochaine édition est programmée pour 2026, avis aux intéressés!

Cette année marque également les 10 ans de l'association qui, si l'on doit faire un bilan, pourrait se caractériser par :

 le développement de 2 sections de randonnée : pédestre et longe-côte avec pour cette dernière la création d'une formule « santé » adaptées aux personnes convalescentes ou souffrants de pathologies (sous couvert d'une autorisation médicale);

- un calendrier de randonnées hebdomadaires (2/semaine pour le longe- cote, 1 à 2/tous les quinze jours pour la randonnée pédestre);
- un inventaire détaillé des petits murets qui longent les chemins et routes de la commune soit environ 80 murets répertoriés;
- l'accueil de jeunes dans le cadre des Journées Service National Universel (plus de 600 au total);
- la création d'un Terra Aventura en partenariat avec le GMHL et avec le soutien de la commune, de la communauté de communes ELAN et de l'Office de tourisme;
- la création et le balisage de 5 itinéraires de randonnée inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenade et randonnée qui assurent ainsi leur protection;
- la formation d'animateurs de randonnée et marche aquatique (brevet fédéral) et de baliseurs ;
- la participation au suivi et au balisage de nombreux sentiers dans le département.

Nous remercions tous nos adhérents pour leur confiance et nos partenaires pour leur soutien parmi lesquels la municipalité, le comité départemental de la randonnée, l'office de tourisme des Monts du Limousin, le Lac de Saint-Pardoux ou encore la Ligue contre le cancer.

En 2025, l'association s'engagera dans de nouveaux projets comme l'accueil du championnat régional de longe-côte qui se tiendra au lac de Saint-Pardoux les 29 et 30 mars.

Une section Rando santé devrait également être créée pour les marcheurs pédestres convalescents ou en reprise d'activité physique, à l'instar de la randonnée longe-côte santé. Pour tout renseignement vous pouvez contacter l'association.

Nous contacter: **marchespieds@gmail.com** 

#### **Association Pilates Razès**

Inaugurée en décembre 2022, l'Association Pilates Razès accueille aujourd'hui 45 adhérents et adhérentes.

La pratique du Pilates est une méthode d'exercices qui mobilise le développement de la force, de la souplesse et améliore la coordination des mouvements. La technique mise en œuvre optimise la posture du corps et le contrôle de la respiration.

Les exercices visent à renforcer les muscles profonds de l'abdomen, du dos et des fessiers.

Chaque série de mouvements est attentivement accompagnée et adaptée à aux participants quel que soit leur niveau.

Le Pilates se pratique au sol sur un tapis, parfois avec des accessoires divers

(ballons, élastiques, et même avec des chaises!).

Cette gymnastique reste douce et implique la concentration. Ses bienfaits se font sentir sur la souplesse des muscles et des articulations, la correction des mauvaises postures, l'allègement des douleurs dorsales et l'élimination du stress.



Chacun, à tout âge, peut trouver un bénéfice à la pratique Pilates qui s'adapte à toutes les morphologies et à toutes les pathologies.

Les cours sont dispensés par une animatrice titulaire d'une formation attestée Pilates pour tous et se déroulent tous les lundis de 18h45 à 19h45, à la salle polyvalente.

Détente et bonne humeur assurées!





Présidente : Muriel Prou-Devorsine. Trésorière : Michèle Lamargue-Legay. Secrétaire : Geneviève Vergé-Beaudou. **Contact : apr.razes@gmail.com** 

#### La Gaule razelaude



Bienvenue au sein de l'AAPPMA La Gaule Razelaude!

Notre association, La Gaule Razelaude, est un acteur de premier plan dans la promotion et la préservation de

la pêche de loisir dans la région. Depuis de nombreuses années, nous sommes engagés à offrir à nos adhérents des espaces naturels préservés et des parcours de pêche riches et variés, où chacun, du débutant au pêcheur confirmé, peut venir partager sa passion.

Nous avons pour mission de protéger la biodiversité aquatique de notre territoire tout en veillant à une gestion raisonnée des ressources piscicoles. Notre AAPPMA met un point d'honneur à respecter l'équilibre des écosystèmes, grâce à des actions concrètes comme les opérations de nettoyage des berges, les lâchers de poissons ou encore les initiatives de sensibilisation à l'environnement.

Que vous soyez pêcheur à la ligne, adepte de la pêche aux leurres ou simplement amoureux de la nature, nous vous encourageons à participer à nos chantiers d'entretien des berges. Ces journées d'action collective permettent à nos adhérents de contribuer directement à la préservation de la qualité de nos cours d'eau en nettoyant les rivières, en débroussaillant les berges ou encore en favorisant la

biodiversité locale. Ensemble, nous travaillons à maintenir des milieux aquatiques sains, propices à la pratique durable de la pêche.



Rejoignez-nous et faites partie de cette belle communauté qui partage le respect de la nature et la passion de la pêche! Nos objectifs :

- · Protéger et valoriser les milieux aquatiques.
- Promouvoir la pêche pour tous, dans un esprit convivial et responsable.
- Sensibiliser et éduquer le public à l'écologie et à la biodiversité.

Pour en savoir plus sur nos activités, consulter nos règlements, ou adhérer à l'association, n'hésitez à nous contacter:

www.pecherazes87.fr / contact@pecherazes87.fr





#### Divers

#### **Association ERINA**



L'Association Erina : un centre de soins pour les mammifères de la faune sauvage locale.

L'association Erina, fondée en 2022 par une équipe de bénévoles, a acquis fin 2023 un bien immobilier situé au 9 rue de la Libération à

Razès. L'association souhaite créer un centre de soins pour les mammifères sauvages, provenant de la Haute-Vienne, de la Creuse, de la Corrèze et de la Dordogne; un large territoire dépourvu à ce jour de ce type de structure pour les mammifères.

Ce futur centre aura pour mission d'accueillir chaque année plus de 700 animaux sauvages (hérissons, écureuils, chauves-souris...) découverts blessés, malades ou orphelins. Les animaux recevront des soins adaptés avant de retrouver leur milieu naturel, une fois rétablis, sur leur site d'origine. Cet objectif vise à contribuer à la préservation de notre biodiversité.

Grâce à l'aide précieuse de nombreux bénévoles et des habitants de la commune, l'association rénove actuellement ce bien immobilier et espère ouvrir le centre de soins début 2025

Par ailleurs, l'association Erina s'engage dans des actions de sensibilisation auprès du public. Elle a notamment animé en 2024 des ateliers pour les enfants de l'école de Razès dans le cadre des TAP en avril et mai derniers, et a participé à la Journée Nature et Patrimoine, avec un stand et une conférence sur les missions des centres de soins.

Pour rejoindre l'association en tant que bénévole ou adhérent, contactez les par mail ou soutenez leur projet depuis leur page HelloAsso.











#### Coordonnées:

- \$\ 07 44 95 08 99 / \smaller associationerina@gmail.com
- www.associationerina.com
- 🚺 Facebook et HelloAsso : ERINA / 🖸 Instagram : asso\_erina

#### **Cotton patch**



#### Le Cotton Patch a 30 ans!

Le 12 octobre dernier, le Cotton Patch a fêté ses 30 ans, en organisant une Journée de l'Amitié qui a réuni les clubs de la région.

Bien sûr, nous avons partagé un moment de couture en n'oubliant pas de partager

un moment de convivialité autour d'un repas et surtout de notre gâteau d'anniversaire. Le club se porte toujours bien et serait heureux de partager son savoir-faire avec toute personne voulant découvrir le patchwork.

N'hésitez pas à venir partager nos lundis après-midi Vous pouvez laisser un message sur lescaires87@gmail.com Passez une bonne journée.

Mcperrier

28

#### Canta'Razès

Notre chorale Canta'Razès poursuit ses activités avec bonheur, tous les jeudis à 19h30, à la Mairie. Nous avons eu le plaisir en début d'exercice d'accueillir 5 nouveaux choristes, de tous âges, jeunes et moins jeunes.

Notre chef de chœur expérimenté, Josh MIRANDA, choriste à l'opéra de Limoges, et soliste lors de diverses manifestations musicales, nous dirige avec talent et patience car si nous aimons chanter, nous ne sommes pas pour la plupart des musiciens aguerris, et parfois sans aucune connaissance en solfège!

Nous travaillons le souffle, la respiration, la voix, la mémoire, tout cela dans le partage et la bonne humeur ; c'est excellent pour la santé et le moral, cela réduit le stress.

D'après la Fédération pour la recherche sur le cerveau, le chant collectif «donne naissance à une vibration collective qui favorise la sécrétion d'endorphines», les hormones du bonheur.

Notre répertoire est très varié, du classique au populaire, choisi par notre chef de chœur en fonction du niveau des choristes.

Nous préparons un concert à Razès pour le le 16 mai 2025, et entre temps, des répétitions publiques sont organisées, ouvertes à tous.

Quel que soit votre niveau en musique, même voisin de zéro, et si vous aimez chanter, nous vous accueillons avec grand plaisir.

Pour tous renseignements: Tel. 06 83 55 36 51

Mail: adages.plb@gmail.com



#### Amicale des anciens COGEMA de la Haute-Vienne

Nous finissons 2024 avec 139 adhérents.

Nos rencontres sont toujours des moments de grande amitié et complicité.

Nous proposons, pour 2025 les mêmes festivités qu'en 2024, c'est-à-dire :

- en avril l'Assemblée Générale
- en juin le Cochon grillé/frites avec concours de pétanque
- fin Novembre la Sainte Barbe

Nous accueillons toujours avec grand plaisir de nouveaux membres anciens COGEMA/AREVA-SIMO

Patricia BEJAS - secrétaire de la collégiale

#### Les amis des chats

Comme chaque année nous avons fait face à de nombreux problèmes, avec un effectif de bénévoles toujours insuffisant. Il a donc fallu redoubler d'efforts pour répondre à tous les appels et secourir un maximum de félins dont la misère est toujours la même et la cause les mêmes origines...

Le nombre de stérilisations, castrations, identifications pour les félins errants a encore augmenté. Parfois, il est impossible de solutionner favorablement toutes les demandes.

Il est urgent que de nouveaux bénévoles viennent nous rejoindre, notre mission doit perdurer, afin que humains et félins qui partagent le même territoire puissent y vivre en harmonie.

En raison du surnombre de nos félins en chatterie, nous proposons des adoptions à tarifs réduits. N'hésitez pas à visiter notre site (une adoption doit être un acte réfléchi, pas sérieux s'abstenir).

Nous rappelons que tout don donne droit à un reçu pour déduction fiscale.



Bipèdes et quatre pattes souhaitent à tous les lecteurs une Bonne Année 2025.

Chamicalement.

Mme Danielle Bonnet, présidente de l'association les amis des chats

▶ https://lesamisdeschats-chateauponsac.jimdo.com / 🔤 lesamisdeschats87@orange.fr / 📞 06 85 56 42 42

# > Les services pratiques



# Moyens de communication

Actuellement, nous travaillons sur la refonte du site de la Commune. Il sera très bientôt opérationnel et en ligne : https://www.razes.fr/





# Bibliothèque municipale

En dehors des prêts de livres et/ou CD, la Bibliothèque municipale propose *différentes animations* :

- Café Littéraire, trois fois par an. Les participants y partagent leurs coups de cœur.
- **Pyjama-Lecture**, trois fois par an. Moment de lecture pour les enfants dans une ambiance douillette.
- Conversation en anglais, pour échanger en langue anglaise quel que soit son niveau.
- Lecture aux tout-petits, pour les enfants de moins de trois ans.
- Après-midi bricolage. Activités manuelles autour d'un thème précis.
- Séance de dédicaces : rencontre avec des auteurs et des autrices.

Un grand merci aux bénévoles pour la diversité de leurs propositions.

Toutes ces animations font l'objet d'informations sur le site web de la commune et sur PanneauPocket.

La bibliothèque est ouverte :

- Mercredi de 14h à 17h.
- Jeudi de 10h à 12h.
- · Samedi de 10h à 12h.

#### Coordonnées:

3, Place de l'ancien champ de foire

**\** 05 44 23 08 47

➡ bibliothequerazes@gmail.com





# **FREDON**



SECTION DÉPARTEMENTALE DE L'OVS NOUVELLE-AQUITAINE 13 Rue Auguste Comte CS 92092 - 87070 LIMOGES Siret: 412 109 670 00031 Code APE: 7120 B

Tel: 05 55 04 64 06 - Fax: 05 55 04 64 12

Mail: fdgdon87@gmail.com

Votre collectivité adhère à la FREDON Haute Vienne, section départementale de l'organisme à vocation sanitaire (FREDON Nouvelle Aquitaine) agrée par l'état pour le suivi des plans de luttes collectifs pour la protection des cultures.

Elle est chargée de la gestion des dangers sanitaires, avec 3 axes majeurs : la surveillance, la prévention et les luttes contre les organismes nuisibles, elle apporte son expertise pour la reconnaissance de ces organismes et le choix des méthodes de luttes.

Ses techniciens vous accompagnent dans la mise en place d'actions de lutte collective :

- Piégeage (ragondins, corneilles noires, corbeaux freux, pigeons Bizet feral) mise à disposition de cages pièges,
- Identification, formation et conseil de gestion sur les plantes exotiques envahissantes,
- Information et lutte sur les bios agresseurs (chenille processionnaire, cynips du châtaignier, ravageurs des végétaux)
- Frelon asiatique : Campagne de piégeage des reines fondatrices à partir de février Mars, inscription au secrétariat de la mairie.

Cette année encore, en fonction de vos besoins, des actions collectives seront organisées par la FREDON Haute-Vienne dans la commune.

Ambroisie à feuille d'armoise (pollen très allergisant)





Concernant la régulation des populations de ragondin, de nombreux individus circulent le long des cours d'eau, dans les étangs et impactent le milieu par des dégradations de berges et transmettent des maladies aux animaux d'élevage. Afin d'éviter une augmentation rapide de la population (un couple génère en deux ans 90 individus) une campagne de piégeage va être organisée sur la commune, les personnes intéressées peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie ou de la FREDON Haute Vienne au 05 55 04 64 06.





# FNATH - 87



ASSOCIATION
DES ACCIDENTÉS
DE LA VIE
de la HAUTE-VIENNE

Section de BESSINES SUR GARTEMPE - CHATEAUPONSAC - ST SULPICE LAURIERE Chez Monsieur Jean-Bernard COUEGNAS Président 7 Villarcoin 87250 SAINT PARDOUX LE LAC

# La FNATH 87, une association à l'écoute de ses adhérents

Le 10 février 2024, les sections FNATH de BESSINES/ GARTEMPE – CHATEAUPONSAC et ST SULPICE LAURIERE ont tenu leur assemblée générale. Un projet de fusion des sections FNATH de BESSINES/GARTEMPE – CHATEAUPONSAC et ST SULPICE LAURIERE a ensuite été soumis aux voix et adopté à l'unanimité.

Ainsi, le conseil d'administration de la section FNATH de BESSINES/GARTEMPE – CHATEAUPONSAC - ST SULPICE LAURIERE se compose désormais comme suit :

- Président → Jean-Bernard COUEGNAS
- Vice-Présidents → Marcel VIGNAUD et Pascal LEYTERRE
- Trésorier → Stéphane BROUILLE
- Trésorière Adjointe → Yvette BIDEAU
- Membres → Liliane MAZERAT, Denise CHATENET, Mauricette GERBAUD, Martine DESAGE, Daniel BOURDINAUD et Josiane DUFRAISSE.

La FNATH 87 est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétences (l'accident de travail, la maladie professionnelle, la maladie, la longue maladie, l'invalidité, le handicap, le droit du travail, le droit des assurances, les prestations familiales, l'assurance chômage, les accidents de la voie publique, les accidents domestiques, la retraite... quel que soit le régime social - salariés, exploitants agricoles, artisans, commerçants, employés des fonctions publiques...-).

La valeur ajoutée de la FNATH 87 a toujours été d'assurer un service de proximité à ses adhérents.

Vous êtes victime d'un accident, vous êtes handicapé(e), malade ou invalide, la FNATH 87 est là pour faire valoir vos droits. Créée en 1921 au niveau national, la FNATH, association des accidentés de la vie, reconnue d'utilité publique depuis 2005

Au niveau départemental, la FNATH 87 œuvre depuis 1934, pour la défense de ses adhérents.

2 juristes vous reçoivent, vous écoutent, vous conseillent, vous accompagnent, vous défendent et entreprennent avec vous les démarches nécessaires afin de faire valoir vos droits.

#### Bénéficiez-vous bien de tous vos droits?

Pour répondre à cette question, n'hésitez pas à solliciter un entretien avec une juriste soit par téléphone, soit en présentiel ; pour ce faire, les personnes (adhérentes et non adhérentes) sont invitées à prendre rendez-vous au 05 55 34 48 97 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.



#### Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter :

#### Le groupement de la Haute-Vienne

FNATH 87, 6 Av du Président Sadi Carnot, 87350 PANAZOL, Par téléphone au 05 55 34 48 97 ou sur fnath.87@orange.fr

#### Les bénévoles de la section

Jean-Bernard COUEGNAS, président – 05 55 76 58 10 Stéphane BROUILLE, trésorier – 06 89 57 35 37

# 0

## **Association MAXIMUM**



MAXIMUM 1 Les Masgrimauds 87160 MAILHAC SUR BENAIZE Tel: 05 55 76 22 78

Mail: maximum87@orange.fr

#### LES DECHETS ENCOMBRANTS, C'EST QUOI?

Déchets provenant de l'activité domestique des ménages qui, en raison de leur nature ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte habituelle des OMA (Ordures ménagères ou assimilées) et nécessitant un mode de gestion particulier. Ils comprennent notamment les appareils électroménagers hors d'usage, la literie, le mobilier, les produits métalliques, divers objets en matières plastiques...

#### SONT EXCLUS DE LA COLLECTE :

- Les déchets verts
- · Les gravats
- Les produits qui ont pour destination les ECO POINTS
- · Les OMA (Ordures ménagères et assimilées)
- Les déchets dangereux des ménages qui ne peuvent pas être pris en compte lors de la collecte des encombrants sans créer de risques pour les personnes ou pour l'environnement. Ces déchets peuvent être explosifs, corrosifs, nocifs, toxiques, irritants, inflammables ou d'une façon générale dommageables pour l'environnement (exemples : produits chimiques, peintures, phytosanitaires, solvants...)
- Les huiles usagées
- Les pneus
- Les tôles en fibrociment
- · Les bâches agricoles
- Les cuves à fioul d'une capacité supérieure à 700 litres
- Les poêles et bidons non vidés.

#### SERVICE RENDU

MAXIMUM, association agissant dans le domaine de l'insertion sociale par l'activité économique, s'engage à ramasser tous les encombrants des particuliers, à l'exclusion des professionnels et des personnes morales. L'Association réalise une collecte du type « porte à porte » avec une inscription préalable auprès de la mairie sur liste nominative qui est envoyée à MAXIMUM au plus tard la veille de la collecte.

#### LE JOUR DE LA COLLECTE

Les agents de MAXIMUM n'entrent pas chez les personnes, les encombrants doivent être déposés sur le bord de la route selon les dates prédéfinies, avant 8 H, horaire de début de collecte.

Afin de faciliter le travail des collecteurs, il est demandé aux particuliers de trier les déchets déposés par type d'encombrant.

En cas **d'oubli d'inscription**, les encombrants ne seront pas collectés et **la collecte sera reportée à la prochaine date**.

**Attention :** les tas d'encombrants supérieurs à 4 m3 ne relèvent pas de la collecte d'encombrants, mais font l'objet d'une prestation de débarras de maison. Les personnes ne doivent pas s'inscrire à la mairie mais contacter MAXIMUM afin de fixer un rendez-vous pour voir les encombrants et établir un devis.

#### LE DEBARRAS DE LA CAVE AU GRENIER

Afin de faciliter le nettoyage d'une maison ou d'un bâtiment, MAXIMUM réalise des débarras de la cave au grenier **sans écrémage**.

A la demande, nous nous rendons sur place pour réaliser une évaluation du coût du débarras.

Un devis est alors proposé avec photos.

Le montant de ce devis dépend du taux de réemploi des objets à débarrasser.

Après acceptation, une équipe de MAXIMUM vient débarrasser les divers encombrants définis dans le devis, à la date prévus avec le particulier.



### Collecte des encombrants

La Commune de Razès, aidée à hauteur de 30 % par la Communauté des Communes, organise la collecte des encombrants effectuée par l'association Maximum. Vous trouverez ci-dessous les dates de collecte des encombrants pour l'année 2025 :

- Mardi 4 février
- Mercredi 2 avril
- Mercredi 4 juin
- Lundi 4 août
- Mercredi 8 octobre
- Mardi 2 décembre

Les inscriptions se font auprès de la mairie par téléphone au **05 55 38 91 00** ou par mail à **mairie.razes@wanadoo.fr** 

# > Etat civil - 2024

## 

Nolan JANKOWIAK 11 janvier 2024 **Roxane GAGNEUX** 14 janvier 2024 Marius Renato AMORUSO RIVIÈRE 17 janvier 2024 Jules Daniel Dominique Constant Jean LESAGE 19 janvier 2024 1er mars 2024 **Gelsomino GEORGE LAZZARIS** Simon Allistair **OLIVRIN** 4 mars 2024 Timéo **DELAUNOIS** 12 mars 2024 Nathan Didier LESLAVERGNE 29 mars 2024 Anas **DOUIAB** 30 mars 2024 Aude Catherine Nicole LAFONT 23 juin 2024 Luka Michel Jean-Pierre LAVAUD 23 juin 2024 Sam Pierre BUMMER GIRAUD 3 août 2024 Axel **DENARDOU AGUILAR** 4 septembre 2024 Ophélia Mélanie MARIN 29 novembre 2024



## Décès

4 février 2024 René Marcel LEJEUNE 8 février 2024 Raymond MARTIN Marcel **DEMARD** 10 mars 2024 Maxim Marc René MILLET 17 mars 2024 Ernestine Marie Françoise BOUTET épouse MARZET 20 mars 2024 24 mars 2024 Jeanine SICARD épouse SIRIEIX 17 avril 2024 Jacques Robert MARTIN David Albert Roger **BRUAND** 1er mai 2024 Gabrielle Yvette LEGAY veuve PLOSKI 9 mai 2024 Irène Fernande PIATOUT veuve LACOMBE 25 mai 2024 15 juin 2024 Gérard Serge Eugène GUIBON 21 juin 2024 Solange Berthe LAUDY veuve FEDON **Brigitte Chantale ROZPECZNY** 16 juillet 2024 Jean-Claude André Edmond MAZET 29 juillet 2024 Annick Lucienne Marcelle LAVAL épouse DANGÉ 26 juillet 2024 Léone MARCHESSON veuve PERONNAUD 15 août 2024 Yvonne COUDERT veuve MARCHANDON 22 août 2024 Jean-Pierre MARCHANDON 14 septembre 2024 Nelly GAYOT épouse VERGNAUD 30 septembre 2024 Monique Renée Régina BONNIN épouse AUDRAN 12 octobre 2024

2024 2024





# Yolande GEAUJAR - Séverine MATHURIN Mairie de Razès - 1 Square Edgar Cruveilher - 87640 RAZES

**♦** 05 55 38 91 00 · **6** 05 55 38 91 01

■ mairie.razes@wanadoo.fr · ト www.razes.fr

#### Horaires d'ouverture :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	8H15 12H00	8H15 12H00	8H15 12H00	8H15 12H00	8H15 12H00	8H15 12H00
Après-midi	13H30 17H30	13H30 17H30	/	13H30 17H30	13H30 17H30	/

# Numéros utiles

**GENDARMERIE** 

Tél: 05 55 76 00 50 ou 17

**POMPIERS** Tél : 18

**SAMU** 

Tél: 15 ou 112 MEDECINS

Docteurs Anne-Sophie COMPAIN et Patrick MILLET

Tél: 05 55 71 00 62

PHARMACIE - Mathilde ORABONA

Tél: 05 55 71 01 36 - Fax: 05 55 71 01 21

INFIRMIERS - Sophie RUAUD et Pierre-Alain COLLIN

Tél: 05 55 78 42 55 CHIRURGIEN-DENTISTE

Docteur Valérie MAZZOLENI

Tél: 05 55 56 67 93

AGENCE POSTALE COMMUNALE Marie-Laure THIOLIERE

Tél: 05 55 71 01 15

Du lundi au samedi de 9h à 12h sauf le mercredi de 16h à 19h

#### Bulletin Municipal de Razès - Avril 2025 Comité de rédaction :

M<sup>me</sup> Geneviève VERGÉ BEAUDOU, M<sup>me</sup> Laëtitia SOURY, M. Alain BASTIER, M. Kevin GOUDARD, M. Jean-Marc LEGAY, M. Joseph NDJAP-TOUCK

#### **Crédits photos:**

Les membres du conseil municipal - Michèle Gouy - Adobe Stock

Mise en page et impression : Imprimerie ATELIER GRAPHIQUE - Limoges - 05 55 50 68 22 - Dépôt légal Avril 2025